



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 03 Avril 2015



République Française

Département des Hautes Pyrénées
Ville de Saint-Lézer

Le 03 Avril 2015, le Conseil Municipal légalement convoqué le 01 avril 2015 s'est réuni en séance publique sous Présidence de Serge Joseph, Maire.

Présents : MM Dannfald M., Dutrieux G., Jourdan G., Leblanc D., Pérez P. et Mmes. Lhoste-Clos N., Solanet membres titulaires.

Absents excusés : MM Bessette A., Madrona JC. et Mme. Sarran E.

Secrétaire de séance: M. Gérard Jourdan a été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement :

Les dépenses qui restent maîtrisées sont du même ordre que celles de l'exercice précédent soit 291 000 €. Les recettes (303 000 € sans compter de vente de bois) demeurent suffisantes pour couvrir cet exercice.

Section d'investissement :

La toiture de la maison Malvina vient d'être achevée, les travaux de réfection de voirie seront poursuivis, un ossuaire et un columbarium seront créés au cimetière, un escalier et un garde-corps seront installés dans le foyer pour permettre l'accès au plancher et en fin d'année la majorité des lampes d'éclairage public seront remplacées. Le montant des dépenses sera de 114 000 € (avec 41 000 € de subventions) et le budget sera équilibré sans augmentation de dette et sans ponction de trésorerie.

Le Conseil Municipal a voté le produit fiscal : il a décidé, pour la **septième année consécutive**, de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2015.

Le Budget primitif 2015 de la Commune est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2015 DU CCAS

Le Budget primitif 2015 du CCAS se monte à 359 €. Il est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

MOTION CONTRE LE PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion déclarant la commune de Saint-Lézer « hors accord TAFTA ».

MOUTOUADE

La traditionnelle moutouade aura lieu **dimanche 21 juin 2015 à 12 heures**, à chacun d'apporter ses couverts.

Au menu : Melon (ou tomates en salade) - Côtelettes de mouton (ou merguez ou saucisses de porc) - Haricots tarbais - Fromage mixte - Tarte aux pommes – Vin et Café

Tarifs : 5 € pour les habitants de la commune, 15 € pour les invités extérieurs au village, gratuité pour les enfants de moins de 10 ans.

Inscription obligatoire avant le 12 juin à midi en mairie, ou à l'adresse suivante : mairie-saint-lezer@wanadoo.fr

QUESTIONS DIVERSES

Nous adressons toutes nos condoléances à [REDACTED] décédé le 30 Mars dernier à l'âge de 94 ans.

Après le foyer en février ce sont la mairie, l'école et l'appartement communal qui ont subi une effraction. Les précautions élémentaires (fermeture les soirs des portails, des portes et de voitures) s'imposent.

Comme toutes les communes nous réduisons de plus en plus l'utilisation de désherbant ce qui augmente le temps passé à l'entretien des bas-côtés des voiries. Nous vous demandons (comme la loi le prévoit) de nettoyer les banquettes, les fossés et les caniveaux en façade de vos propriétés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h50



es
zer

la

F.,

et
J

la

le

age

10

e le

ons

ssé
ou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu **Vendredi 29 mai 2015 à 20h45.**

Les conseillers présents:

Dannfald M

Dutrieux G

Jourdan G

Leblanc D

Lhoste-Clos N

Pérez P

Solanet

